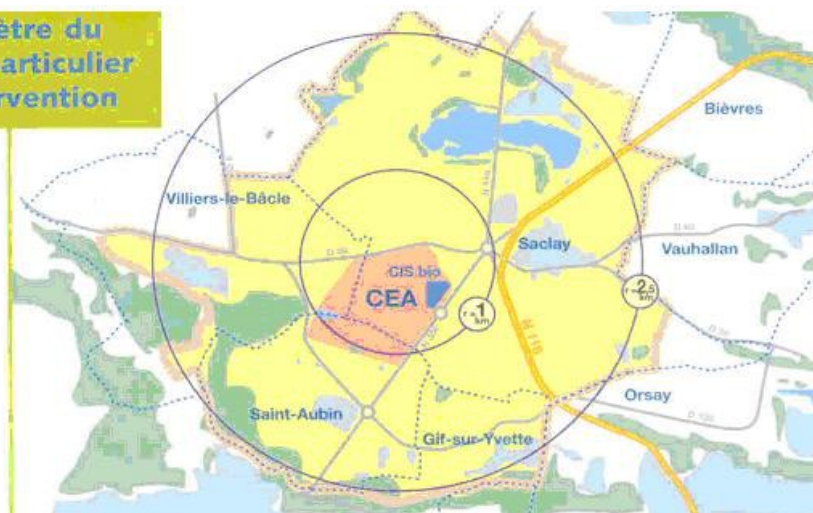


Périmètre du plan particulier d'intervention



Collectif Moulon2020
moulon2020@moulon2020.lautre.net

Lettre ouverte

Expo France 2025
À l'attention du Président
27, avenue de l'Opéra 75001 Paris
Paris, le 16 juin 2017

Monsieur le Président d'Expo-France 2025,
Mesdames, Messieurs, les membres Conseil d'administration d'Expo-France 2025

Un village planétaire à haut risque

L'enthousiasme des porteurs de la candidature de Paris-Saclay, site de Corbeville, semble balayer tous les problèmes... ou est-ce un aveuglement volontaire ?

Lors de l'annonce de la candidature essonniennne, de nombreux citoyens attentifs au cahier des charges avaient signalé l'impossibilité de construire une sphère de plus de 100 mètres de diamètre alors qu'un radar tout proche impose une hauteur maximale de 65 mètres. A cette question de bon sens, le président de la CPS avait rétorqué que ce problème (pourtant évident) n'en était pas un... Première règle dont s'affranchissaient nos élus, qui devraient pourtant être les premiers à les respecter...

Une vague citoyenne, plus de 4 500 personnes, s'est opposée à la campagne de communication sur le territoire (payée avec nos impôts sans qu'aucune consultation n'ait été réalisée sur l'adhésion de la population concernée)

<https://www.cyberacteurs.org/cyberactions/nonalexpositionuniversellesurlester-1407.html>

Aujourd'hui, nous apprenons qu'il est maintenant question de pérenniser l'occupation de ces 110 hectares (actuellement massivement agricoles... et donc destinés au sens propre à protéger la planète de l'artificialisation galopante, de la perte de sols d'une qualité exceptionnelle). Un recours associatif contre la DUP sur ce secteur est actuellement traité par le TA de Versailles.

Nos élus semblent penser que la fuite en avant est la solution devant les problèmes qui surgissent sur le cluster :

- La marque universitaire Paris-Saclay ne prend pas ? Donnons-lui un coup de pub international !
- La ligne 18 suscite toujours des oppositions, à la fois sur sa rentabilité économique, son incohérence environnementale, son inacceptabilité sociale... au point que 2 recours viennent d'être déposés en Conseil d'État, d'une part par les maires de Villiers-le-Bâcle, Châteaufort, Saclay et Magny-les-Hameaux, d'autre part par plusieurs associations. Rendons-la indispensable pour accéder à l'exposition universelle !

Le plus inquiétant est sans doute encore ailleurs. Le dossier de 600 pages élaboré pour vous vanter les mérites de ce site pour une exposition universelle qui prévoit d'accueillir pas moins de 40 à 60 millions de visiteurs en six mois (soit entre 220 et 330 000 visiteurs en moyenne par jour) vous a-t-il informés que ces champs agricoles sont, au moins pour partie, situés dans la zone d'un rayon de 2,5 km soumise au PPI du CEA de Saclay ?

Le PPI (Plan Particulier d'Intervention), établi par le Préfet, a pour objet de protéger les populations en cas d'accident sur une installation nucléaire. Il précise les missions des différents services concernés, les schémas de diffusion de l'alerte et les moyens matériels et humains.

Il explique par exemple que si un accident survenait au CEA, de l'iode radioactif pourrait être rejetée dans l'environnement. Respirée ou avalée, l'iode radioactif se fixerait dans la glande thyroïde, augmentant ainsi les risques de cancer de cette glande.

Les premiers moyens de protections sont la mise à l'abri et le confinement.

A l'audition de la sirène, il faut entrer dans le bâtiment le plus proche, calfeutrer les portes et les fenêtres et téléphoner à la mairie pour signaler sa présence. **Le dossier envoyé pour Paris Saclay explique-t-il comment les 200 à 300 000 personnes présentes sur le village global pourront se mettre à l'abri et être confinées ?**

Associée à d'autres mesures de protection (mise à l'abri, confinement), la prise d'iode stable est un moyen efficace pour protéger la thyroïde en cas de rejet d'iode radioactif. **Le dossier envoyé pour Paris Saclay explique-t-il comment les 200 à 300 000 personnes présentes sur le village global pourront prendre en si peu de temps que de nécessaire une pastille d'iode ?**

Les nouvelles études de sécurité du CEA faites suite à l'arrêt d'Osiris ont été commentées comme suit à la CLI du 6 juin 2017 : « *L'IRSN retient de cette évaluation que les hypothèses prises par le CEA conduisent à sous-estimer, parfois notablement, les conséquences radiologiques de ces accidents...* »

Nous considérons qu'il est totalement irresponsable d'installer un village global d'exposition universelle sur une zone incluse dans un PPI nucléaire. Et si le réacteur Osiris a été arrêté (mais pas démantelé, ce démantèlement ne pouvant être complet que dans une vingtaine d'années), le CEA comporte encore 7 INB en activité, dont CisBio. Signalons quand même que la gare CEA Saclay n'a pas été intégrée à l'enquête publique ligne 18 car pour le moment, la SGP n'a pas le droit d'implanter une gare dans la zone proche du CEA. C'est bien la preuve que la présence du CEA Saclay est bien loin d'être neutre sur son environnement. Nous vous demandons donc de ne pas prendre un tel risque pour les milliers de personnes qui viendraient visiter l'exposition universelle 2025.

Copies :

- BIE
- M. Duvovray, Président CD91
- M. Bournat, Président CPS
- M. Ros, Maire d'Orsay

Présentation du collectif Moulon 2020.

Né en janvier 2014 de l'idée que les habitants du territoire, et plus particulièrement les Giffois-es, connaissaient mal le projet Paris Saclay et qu'il était urgent de les informer de la ville nouvelle en train de se créer au-dessus de leur tête, ce collectif regroupe un certain nombre de citoyens, partageant les mêmes idées sur l'urbanisation du Plateau. Pour mieux parvenir à notre objectif de circulation de l'information, nous nous sommes dotés d'un site (<http://moulon2020.jimdo.com/>), qui reçoit peu ou prou 1 000 visites par mois, de 500 visiteurs différents, est suivi par de nombreux acteurs du territoire.